



**DOSSIER DE CANDIDATURE
"COUPS DE POUCE"
2015-2016**

*Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations
FORIM – 14 Passage Dubail – 75010 Paris
Tél : 01 44 72 02 88
Email : forim@forim.net*

AVANT-PROPOS

Le Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations [FORIM] est une plateforme nationale qui réunit des réseaux, des fédérations et des collectifs d'Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration [OSIM].

Le FORIM représente environ 700 associations intervenant en Afrique, en Asie, aux Caraïbes et dans l'Océan Indien.

Il a notamment pour missions de :

- Faire connaître, reconnaître et promouvoir l'apport des OSIM à l'enrichissement de la société d'accueil et au développement des pays d'origine
- Informer sur les dispositifs existants et renforcer les capacités d'intervention des OSIM
- Favoriser l'accès aux dispositifs de cofinancement
- Renforcer la capacité d'intervention des OSIM par l'information et la formation en apportant un appui technique en vue d'une meilleure professionnalisation des actions
- Apporter la contribution des OSIM aux espaces d'échanges, de concertation et de plaidoyer en France et au niveau international et contribuer à la mise en œuvre d'une politique européenne de Codéveloppement

Les Coups de Pouce du FORIM s'inscrivent dans le cadre du Programme d'Appui à la Structuration et au Renforcement des Capacités d'action des OSIM et des réseaux d'OSIM. Ce programme est mis en œuvre par le FORIM et contribue notamment à étendre la représentativité nationale du FORIM en vue d'une consolidation du partenariat institutionnel et associatif des OSIM.

Les Coups de pouce 2014-2015 sont un dispositif national d'appui à la mise en œuvre d'actions de proximité en faveur d'une meilleure intégration des personnes issues de l'immigration portées par les organisations membres du FORIM ou par des OSIM elles-mêmes membres de ces organisations. Ce dispositif est mis en place en partenariat avec l'Agence Française de Développement [AFD]. Il présente une fonction de labellisation entraînant des synergies avec d'autres bailleurs, notamment des abondements financiers.

Les Coups de Pouce 2014-2015 appuient des actions mises en œuvre en France. La demande de cofinancement sollicitée au FORIM pour appuyer ces actions ne pourra être supérieure à 50% du montant total de l'activité. Ce co-financement pourra être de 1.000 euros, 2.000 euros ou 3.000 euros, en fonction du budget global de l'action et du montant d'autres co-financements acquis.

Critères d'éligibilité

Avant d'octroyer un Coup de pouce, le **FORIM** contrôlera que l'organisation sollicitant un financement et l'activité présentée remplissent l'ensemble des conditions définies dans le présent dossier de candidature.

Tout dossier qui ne respectera pas l'ensemble des critères d'éligibilité et/ou qui ne comportera pas la totalité des documents demandés sera rejeté.

1. ASSOCIATIONS ELIGIBLES

STATUT

Les associations éligibles à un Coup de pouce sont les organisations **membres du FORIM**, apolitiques et non syndicales et poursuivant un but non lucratif [loi 1901].

Ces organisations peuvent présenter dans le cadre de ce dispositif une action portée directement par elles, ou portée par **l'une de leurs organisations membres**, qui devra dans ce cas également être apolitique, non syndicale et poursuivant un but non lucratif [loi 1901]. L'action sera alors **parrainée par l'organisation membre du FORIM**.

Dans ce dernier cas de figure, si un accord est formulé par le FORIM pour l'octroi d'un Coup de pouce, la convention de partenariat sera signée entre le FORIM et son organisation membre qui sera chargée à son tour de nouer un partenariat avec son organisation membre sur la base des engagements pris auprès du FORIM.

En tout état de cause, l'organisation demandeuse du Coup de pouce sera l'organisation membre du FORIM.

CAPACITE TECHNIQUE ET FINANCIERE

L'Organisation membre du FORIM devra démontrer sa capacité technique et financière à mener à bien l'activité [compétence et expérience de l'équipe] pour laquelle elle sollicite un Coup de pouce.

Dans le cas d'une action portée par une de ses OSIM membres, la capacité technique et financière de l'OSIM en question pour mener à bien l'activité [compétence et expérience de l'équipe] devra également être démontrée.

Cette capacité est appréciée sur la base des réalisations achevées au cours des trois dernières années en termes d'activités concourant à l'intégration des personnes issues des migrations, ainsi qu'à partir des bilans et comptes de résultats des années précédentes.

L'activité présentée doit être adaptée à une demande de Coup de pouce et ne doit pas être surdimensionnée. Le coup de pouce ne doit pas faire office de co-financement traditionnel mais venir labelliser et encourager une activité.

VIE ASSOCIATIVE

Le demandeur [organisation membre du FORIM] doit justifier d'un fonctionnement associatif qui s'apprécie sur la base des principaux critères suivants :

- **La tenue réglementaire** d'assemblées générales, de conseils d'administration, de bureaux ou de comités directeurs, avec l'établissement annuel d'un rapport d'activités, ainsi que d'un bilan et d'un compte d'exploitation.
- Le nombre de membres et de donateurs ainsi que la **part des ressources privées**.
- L'ampleur et la qualité des **participations bénévoles** aux activités de l'association : prestations intellectuelles ou professionnelles, mise à disposition de locaux ou de moyens matériels à titre gratuit, etc.

Valeur ajoutée de l'organisation prise en compte

-Capacité à faire participer conceptuellement, financièrement, matériellement ou humainement, les populations bénéficiaires [cotisations, valorisation matérielle et immatérielle] et les autorités locales.
-Capacité à mettre en place des partenariats avec les diasporas présentes dans d'autres pays.
-Capacité à proposer en France des restitutions originales de l'action valorisant le rôle de chacun[e] des acteurs[trices] : migrant[e]s, populations, élu[e]s locaux[ales] etc. notamment dans le cadre d'initiatives d'éducation au développement.

COTISATIONS

Les Organisations membres du FORIM postulant aux Coups de pouce doivent être à **jour de leur cotisation au FORIM** (exercice en cours compris).

Ne sont donc pas éligibles aux Coups de pouce :

- Les personnes agissant à titre individuel
- Les organisations non membres du FORIM
- Les FOSIM et COSIM n'étant pas à jour de leur cotisation au FORIM

NB : Comme mentionné plus haut, les actions portées par des OSIM membres d'organisations membres du FORIM et parrainées par elles sont éligibles à un co-financement Coup de pouce

2. ACTIVITES ELIGIBLES

NATURE DE L'ACTIVITE

La demande de financement doit correspondre à une **véritable activité**, prenant une des formes suivantes :

- Rencontre thématique
- Formation en direction des OSIM
- Création ou diffusion d'outils
- Toute action à destination des OSIM ou des personnes issues des migrations – notamment les femmes et les jeunes - et favorisant leur intégration

Ne sont pas éligibles aux Coups de pouce, les activités :

- Ayant un caractère politique, partisan ou confessionnel
- Revenant à subventionner directement ou indirectement une entreprise privée ou du fonctionnement

Par ailleurs, ne sont pas éligibles aux Coups de pouce, les activités visant **exclusivement** l'une ou l'autre des opérations suivantes :

- Création d'une association
- Fonctionnement d'une association
- Mission d'identification ou de conception de projets, bilans
- Etudes préalables, évaluations
- Prise en charge de moyens logistiques [transports, containers, véhicules, etc.]

Les activités présentées aux Coups de pouce ne doivent pas recevoir d'autres co-financements provenant de l'AFD.

AMPLEUR ET DUREE D'EXECUTION DE L'ACTIVITE

Les activités concernées sont :

- Des actions favorisant l'intégration des personnes issues des migrations
- Des activités dont le co-financement Coup de pouce :
 - s'élève à 1 000 euros, 2 000 euros ou 3 000 euros
 - est plafonné à **50% du budget total**
- **Exclusivement** mises en œuvre en France.
- Des activités mobilisant au moins **deux partenaires**.
- Des activités se déroulant sur la période **du 1^{er} juin 2015 au 31 mai 2016**.

L'activité doit concourir à la réalisation d'objectifs précis, réalistes et mesurables.

PUBLIC CIBLE

Le dossier de candidature doit préciser :

- Quelle est la population bénéficiaire de l'activité : caractéristiques, nombre, sexe, modalités d'accès, structuration éventuelle
- Quel est son degré d'engagement dans l'activité

PERENNISATION

Une attention particulière est accordée au caractère transposable de l'activité ou à la continuité dans laquelle elle s'inscrit : **ces éléments doivent apparaître clairement dans le dossier**.

COHERENCE AVEC LES PROJETS DU TERRITOIRE

Une attention particulière est accordée à la bonne intégration de l'activité dans un éventuel projet plus vaste qui répond aux objectifs de développement régionaux.

INTEGRATION DU GENRE ET DU CRITERE JEUNESSE

Le FORIM sera tout particulièrement attentif à **l'intégration de l'approche genre dans les activités**, c'est-à-dire la prise en compte des relations sociales et des inégalités entre les hommes et les femmes, dans tout le déroulé de l'activité.

Le FORIM apportera également un soin particulier à l'étude de la dimension jeunesse dans les activités présentées à un Coup de pouce.

Modalités de candidatures

Le dossier complet de candidature est envoyé par e-mail aux organisations membres du FORIM et téléchargeable sur www.forim.net. Les membres du FORIM sont invités à contacter le FORIM pour tout renseignement complémentaire.

1. DEPOT DES CANDIDATURES ET CLÔTURE

Le dossier complet doit être retourné, par voie postale, avec une copie électronique à l'adresse :

FORIM
A l'attention de Jules OBAMA
Coups de pouce 2015 - 2016
14 Passage Dubail - 75010 Paris
Tél. : 01 44 72 02 88 - Email : jobama@forim.net

La date limite de dépôt des candidatures aux Coups de pouce dans le cadre de ce 1^{er} appel à projets du programme SMA 3 du FORIM est fixée au 15 avril 2016 (cachet de la poste faisant foi), pour des activités devant avoir lieu avant le 31 mai 2016.

2. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de demande de cofinancement doit **impérativement** et **exclusivement** fournir les pièces suivantes :

- **Fiche de renseignements relative à l'organisation membre du FORIM soumettant la demande de Coup de pouce**
- **Fiche de renseignements relative à l'OSIM porteuse de l'activité [document à remplir uniquement si l'action est portée par une OSIM membre d'un[e] FOSIM/COSIM]**
- **Fiche résumé de l'activité**
- **Budget prévisionnel de l'action**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS RELATIVE A L'ORGANISATION MEMBRE DU FORIM
SOUMETTANT LA DEMANDE DE « COUP DE POUCE »

ASSOCIATION [Nom]

Sigle	
Adresse	
Email	
Téléphone	
Fax	
Site internet	

Statut [loi de 1901...] :

Lieu d'implantation du siège social [si différent de l'adresse postale] :

Date de création :

Références de déclaration à la préfecture : n°:date:dept :

Date de publication au Journal Officiel :

OBJET DE L'ASSOCIATION :

L'ASSOCIATION COMPTE PARMIS SES DOMAINES D'ACTIVITES :	OUI	NON
1 - A L'INTERNATIONAL		
DEVELOPPEMENT LOCAL		
RENFORCEMENT DES CAPACITES		
TRANSFERT DE COMPETENCES, DE SAVOIR FAIRE ET DE TECHNOLOGIES		
AIDE ALIMENTAIRE/AIDE D'URGENCE		
AUTRES [PRECISER]		
2 – EN FRANCE		
SENSIBILISATION / EDUCATION AU DEVELOPPEMENT		
MEDIATION SOCIALE		
ACCOMPAGNEMENT DANS LES DEMARCHES D'INSERTION [FORMATION, ALPHABETISATION, ETC.]		
FORMATION		
PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS		
PROMOTION DE LA CULTURE		
AUTRES [PRECISEZ]		

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

PRESIDENT-E	Nom/prénom : Coordonnées téléphoniques et Email :
SECRETAIRE GENERAL- E	Nom/prénom :
TRESORIER - E	Nom/prénom :
SALARIE -E-S	Noms/prénoms/fonctions :
CONSEIL D'ADMINISTRATION	Nombre :

COMMISSAIRE AUX COMPTES [DANS LE CADRE DE L'OBLIGATION LEGALE UNIQUEMENT]

L'ASSOCIATION FAIT-ELLE APPEL A UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ?	[OUI / NON]
Si oui, indiquez son nom :	
Adresse :	
Qualité :	

BUDGETS REALISES

ANNEE	2012 [en €]	2013 [en €]	2014 [en €]
Budget global de l'association			
Salaires [charges comprises]			
Loyers [nets de charges]			
Ressources privées			
Ressources publiques			

MONTANT DU BUDGET PREVISIONNEL DE L'ORGANISATION POUR L'EXERCICE EN COURS

[Joindre le budget détaillé] :

ADHERENT-E[S]

ANNEE	2012	2013	2014
Nombre de sympathisant-e-s			
Nombre de membres cotisants			
Montant des cotisations			

EFFECTIFS

EFFECTIFS EN FRANCE	
Personnel salarié	
Personnel bénévole	
Autres [préciser]	

PUBLICATIONS DE L'ASSOCIATION :

APPARTENANCE A DES COLLECTIFS, RESEAUX, PLATEFORMES :

L'ORGANISATION A-T-ELLE DEJA BENEFICIE D'UN COUP DE POUCE DE LA PART DU FORIM ?
OUI NON

SI OUI, MERCI DE PRECISER LA DATE D'OCTROI ET L'ACTIVITE LABELLISEE :

NOM, PRENOM ET QUALITE DU [DE LA] SIGNATAIRE :

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS RELATIVE A L'OSIM MEMBRE D'UN[E] FOSIM/COSIM
PORTEUSE DU PROJET PARRAINE
[A REMPLIR UNIQUEMENT DANS LE CAS D'UN PARRAINAGE]**

ASSOCIATION [Nom]

Sigle	
Adresse	
Email	
Téléphone	
Fax	
Site internet	

Statut [loi de 1901...] :

Lieu d'implantation du siège social [si différent de l'adresse postale] :

.....

.....

Date de création :

Références de déclaration à la préfecture :

n°:.....date:.....dept :.....

Date de publication au Journal

Officiel :

OBJET DE L'ASSOCIATION :

L'ASSOCIATION COMPTE PARI MI SES DOMAINES D'ACTIVITES :	OUI	NON
1 - A L'INTERNATIONAL		
DEVELOPPEMENT LOCAL		
RENFORCEMENT DES CAPACITES		
TRANSFERT DE COMPETENCES, DE SAVOIR FAIRE ET DE TECHNOLOGIES		
AIDE ALIMENTAIRE/AIDE D'URGENCE		
AUTRES [PRECISER]		
2 - EN FRANCE		
SENSIBILISATION / EDUCATION AU DEVELOPPEMENT		
MEDIATION SOCIALE		
ACCOMPAGNEMENT DANS LES DEMARCHES D'INSERTION [FORMATION, ALPHABETISATION, ETC.]		
FORMATION		
PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS		
PROMOTION DE LA CULTURE		
AUTRES [PRECISER]		

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

PRESIDENT-E	Nom/prénom : Coordonnées téléphoniques et Email :
SECRETAIRE GENERAL- E	Nom/prénom :
TRESORIER - E	Nom/prénom :
SALARIE - E[S]	Noms/prénoms/fonctions :
CONSEIL D'ADMINISTRATION	Nombre :

COMMISSAIRE AUX COMPTES [DANS LE CADRE DE L'OBLIGATION LEGALE UNIQUEMENT]

L'ASSOCIATION FAIT-ELLE APPEL A UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ?	[OUI / NON]
Si oui, indiquez son nom :	
Adresse :	
Qualité :	

BUDGETS REALISES

ANNEE	2012 [en €]	2013 [en €]	2014 [en €]
Budget global de l'association			
Salaires [charges comprises]			
Loyers [nets de charges]			
Ressources privées			
Ressources publiques			

MONTANT DU BUDGET PREVISIONNEL DE L'ORGANISATION POUR L'EXERCICE EN COURS
[Joindre le budget détaillé] :

ADHERENT-E[S]

ANNEE	2012	2013	2014
Nombre de sympathisant-e[s]			
Nombre de membres cotisants			
Montant des cotisations			

EFFECTIFS

EFFECTIFS EN FRANCE	
Personnel salarié	
Personnel bénévole	
Autres [préciser]	

PUBLICATIONS DE L'ASSOCIATION :

APPARTENANCE A DES COLLECTIFS, RESEAUX, PLATEFORMES :

NOM, PRENOM ET QUALITE DU [DE LA] SIGNATAIRE :

FICHE RESUME DU PROJET

INTITULE DU PROJET :

.....

RESPONSABLE DE L'ACTIVITE OU DE SON SUIVI AU SEIN DE L'ORGANISATION MEMBRE DU FORIM [FOSIM/COSIM]

Nom et prénom :

Fonction au sein de l'association :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Email :

LISTE DES ORGANISMES PARTENAIRES DE L'ACTIVITE ET NATURE DU PARTENARIAT

[Noms développés et sigles]

-
-
-

OBJECTIFS DU PROJET [6 lignes max]

.....
.....
.....
.....
.....
.....

DESCRIPTIF DU PROJET [10 lignes max]

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

DATE ET LIEU DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET [6 lignes max]

.....
.....
.....

NATURE ET NOMBRE DES BENEFICIAIRES [Préciser quels sont les bénéficiaires directs et quels sont les bénéficiaires indirects - 6 lignes max]

.....
.....
.....
.....
.....

IMPACT ATTENDU SUR LE TERRITOIRE [6 lignes max]

.....
.....
.....
.....
.....

IMPACT ATTENDU SUR LES BENEFICIAIRES [6 lignes max]

.....
.....
.....
.....
.....

RESSOURCES NECESSAIRES

Quels sont les moyens humains nécessaires au projet ? Les distinguer selon leur nature [bénévoles, salarié-es, etc.] et préciser le nombre.

.....
.....
.....

FACTEURS DE QUALITE ET DE VIABILITE

Quels sont les facteurs de qualité du projet ? [En termes de personnels, de matériels, de compétences, d'expériences, etc.].

.....
.....
.....

Quels sont les facteurs de viabilité et de pérennité du projet ? [Sur le plan économique, financier, organisationnel, institutionnel, social, etc.].

.....
.....
.....

Quel est l'accompagnement post-projet prévu ?

.....
.....
.....

SUIVI ET EVALUATION

Quels sont les outils que vous allez mettre en place pour assurer le suivi du projet ?

.....
.....
.....

Quels sont les modes d'évaluation prévus ?

.....
.....
.....

Budget global du projet :

Requête au Coup de pouce :

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

MODELE IMPOSE DU BUDGET PREVISIONNEL [DEPENSES PREVISIONNELLES]				
		Mode de calcul [impératif]		
RUBRIQUE		NOMBRE	COÛT UNITAIRE [en Euros]	COÛT [en Euros]
1	Investissement immobilier			
2	Fournitures et consommables			
3	Prestations externes [Consultant-e-s, etc...]			
4	Frais de personnel salarié			
5	Frais de déplacements - Transports			
6	Autres			
VALORISATIONS				
7	Valorisation d'origine privée [Bénévolat, etc...- Préciser] [5% maximum du budget]			
8	Valorisation d'origine publique [Location de salle, etc... - Préciser] [20% maximum du budget]			
COUT TOTAL EN EUROS				

MODELE IMPOSE DE BUDGET PREVISIONNEL [RESSOURCES PREVISIONNELLES]

ORIGINE DES RESSOURCES	SOLLICITE [EN EUROS]	ACQUIS[EN EUROS]
RESSOURCES D'ORIGINE PRIVEE [détailler]		
Organisation membre du FORIM portant l'activité ou la parrainant		
Le cas échéant : OSIM portant l'activité et membre d'un FOSIM / COSIM membre du FORIM		
Autres ressources privées [cotisations, autres bailleurs privés, etc.]		
Valorisation privée [bénévolat, etc...] [5% maximum du budget global]		
<i>Sous- total 1</i>		
RESSOURCES D'ORIGINE PUBLIQUE [détaillez]		
Agence Française de Développement [AFD] - Coup de pouce FORIM [50% maximum du budget global]		
Collectivités locales [détailler sans utiliser de sigle]		
Autres [détailler sans utiliser de sigle]		
Valorisations d'origine publique [mise à disposition de salle par une institution publique, etc... - Détailler] [20% max du budget total]		
<i>Sous- total 2</i>		
Sous-Total 1 + 2		
TOTAL GENERAL DES RESSOURCES		

Date
Signature